

FICHE SYNDICALE DE SUIVI A RENVOYER AU SNES ACADEMIQUE
 AVANT LA REUNION DU 25 JUILLET 2014
Affectation des fonctionnaires stagiaires 2d degré 2014
dans l'académie de Montpellier

CONCOURS : Certifiés – Agrégés – CPE – PLP (rayer la mention inutile)

INTERNE – EXTERNE – EXCEPTIONNEL – RESERVE (rayer la mention inutile)

DISCIPLINE :

NOM :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		
Téléphone :	Portable :	Courriel :

Situation en 2013-2014 (entourer) :

Etudiant / Report de stage / Renouvellement de stage / Contractuel enseignant / AED /
 Titulaire EN (département :) / Titulaire FP (département :).

Type de stage choisi pour 2014-2015 : affectation dans le 2d degré / report de stage / autre

Barème : (en principe, le barème académique est celui que vous avez obtenu sur votre premier vœu lors de la première phase d'affectation)

Rappel des éléments de ce barème :

1/ Classement au concours :	Vous êtes reçu (e) ... sur ... (150 pts pour le 1 ^{er} décile, 15 pts de moins pour chaque décile suivant)	
2/ Agrégation : 100 pts	OUI	NON
3/ Rapprochement de conjoint : 150 pts + enfant à charge : 75 pts/enfant	OUI	NON
	Nombre d'enfants : ...	
4/ RRE (rapprochement de la résidence de l'enfant) : 140 pts	OUI	NON
5/ Travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi : 1000 pts	OUI	NON
6/ Titulaire de la fonction publique : 500 pts	OUI	NON
7/ AED, MI-SE, MA, Enseignant ou CPE ex-contractuel du 2d degré (pour les contractuels : 1an équivalent temps plein sur les 2 dernière années) : 500 pts	OUI	NON

IMPORTANT :

Joindre à cette fiche la copie de votre saisie écran de vos vœux et les pièces justificatives. N'hésitez pas à compléter cette fiche par des informations complémentaires.